

GUIDE D'ACCUEIL POUR LES ÉQUIPES INSCRITES DANS LES LIGUES INTRA-MUROS DU SERVICE DES ACTIVITÉS SPORTIVES

ÉTÉ 2026

Il nous fait plaisir d'accepter votre équipe dans les ligues intra du PEPS. Nous espérons que vous y trouverez du plaisir à jouer chez nous. Nous vous invitons à consulter ce guide d'accueil qui vous communiquera de l'information sur la ligue.

Nous vous remercions de votre confiance.

Notre équipe : Mylène Cyr, Christine Dubé et Isabelle Grenier

Pour nous rejoindre : liguesintra-muros@sas.ulaval.ca



RÉUNION DES NOUVEAUX CAPITAINES

La réunion des **NOUVEAUX CAPITAINES** est organisée pour vous communiquer les informations suivantes:

- présentation des objectifs de la ligue
- explication des règlements de jeu
- modalités de stationnement
- explication des procédures administratives
- activités spéciales, s'il y a lieu

Elle sera déterminée par votre responsable de ligue en début de saison. Vous recevrez une convocation par courriel. Vous devez vous présenter sans faute à cette réunion pour bien fonctionner avec votre équipe ou déléguer quelqu'un si vous ne pouvez pas y être. Les assistants-capitaines sont aussi invités à cette réunion.

Nous vous invitons à consulter, à partir de la mi-mai, votre horaire sur notre site internet

(<https://peps.ulaval.ca/index.php/ligues-et-clubs>) dans l'onglet correspondant à votre sport.

COÛT PAR ÉQUIPE – ÉTÉ 2026¹

	DATE DE DÉBUT DES LIGUES	FORFAIT D'ÉQUIPE	RABAIS pour chaque joueur membre du PEPS ²	NOMBRE MINIMUM de joueurs sur la liste officielle	PRIX DE REVIENT POUR L'ÉTÉ par joueur non-membre (quand nombre minimum de joueurs)
Basketball 5 vs 5	11 mai	1048\$ (1204.94\$)	31\$ (35.64\$)	8	131\$ (150.62\$)
Soccer 11 vs 11	11 mai	2288\$ (2630.63\$)	35\$ (40.24\$)	14 (5F)	163\$ (187.90\$)
Soccer 7 vs 7	11 mai	1407\$ (1617.70\$)	30\$ (34.49\$)	11 (4F)	128\$ (147.17\$)
Softball Masculin et mixte	11 mai	1793\$ (2061.50\$)	36\$ (41.39\$)	11 (dont 4 femmes pour le mixte)	163\$ (187.41\$)
Ultimate 7 vs 7	13 mai	1300\$ (1494.68\$)	28\$ (32.19\$)	11 (5F)	118\$ (135.67\$)
Ultimate 5 vs 5	11 mai	935\$ (1075,02\$)	24\$ (27.59\$)	9 (4F)	104\$ (119.57\$)
Volleyball 2 vs 2	17 mai	246\$ (282.84\$)	29\$ (33.34\$)	2H ou 2F ou 1H-1F	123\$ (141.42\$)
Volleyball 4 vs 4	17 mai	477\$ (548.43\$)	28\$ (32.19\$)	4 (2H – 2F)	120\$ (137.11\$)
Roundnet (Spikeball) <i>Inscription équipe</i>	19 mai	236\$ (271.34\$)	28\$ (32.19\$)	2H ou 2F ou 1F + 1H	118\$ (135.67\$)
Roundnet (Spikeball) <i>Inscription individuelle</i>	19 mai	118\$ (135.67\$)	28\$ (32.19\$)	1F ou 1H	118\$ (135.67\$)
Flag Football mixte et masculin* (*nouveau)	11 mai	1316\$ (1513.07\$)	35\$ (40.24\$)	9 (4F)	146 \$ (167.86\$)

Note 1: les montants entre parenthèses incluent les taxes.

Note 2: le nombre de rabais maximum pour une équipe ne doit pas dépasser le nombre minimum de joueurs requis (ex.: 8 au basketball, 11 au softball, etc.).

PAIEMENT DES FRAIS DE PARTICIPATION ET REMISE DE LA LISTE OFFICIELLE

Si votre équipe est choisie, le capitaine recevra un courriel indiquant la procédure à suivre pour nous soumettre la liste officielle des joueurs de son équipe. Cette liste doit **OBLIGATOIREMENT** être complétée avant le paiement des frais de participation. Nous vous demandons de respecter les délais mentionnés dans le courriel. Les numéros d'identification (NI) des joueurs vous seront très utiles pour compléter votre liste officielle.

DATES DE PAIEMENT DES ÉQUIPES

Le paiement des frais de participation peut se faire de deux façons

1. **Par téléphone** : (418 656-PEPS, option 0) -> **Paiement complet seulement**

- Mardi 19 mai, de 9h à 19h
- Mercredi 20 mai, de 9h à 19h

Mode de paiement : carte de crédit seulement (Visa et Mastercard)

2. **Sur place** : (au comptoir d'accueil de la réception du niveau 1 du PEPS)

- Mardi 19 mai, de 9h à 21h
- Mercredi 20 mai, de 9h à 21h.

Mode de paiement : argent comptant, paiement direct, carte de crédit (Visa ou Mastercard) ou chèque à l'ordre de l'Université Laval (un seul chèque par équipe).

AMENDE: Les équipes qui ne remettent pas entièrement le montant du forfait d'équipe se verront imposer une amende de 0,5 % du montant total par jour ouvrable de retard. L'amende sera retranchée du dépôt de garantie à la fin de la saison.

La date de vérification du statut de chaque joueur (membre ou non-membre) se fait après la remise de la liste officielle. Les joueurs qui sont membres au moment de la vérification obtiennent un rabais qui est déduit du montant du forfait d'équipe jusqu'à un maximum par équipe correspondant au nombre minimum de joueurs requis sur la liste officielle. Pour obtenir le rabais, l'étudiant doit être inscrit à temps plein (min. 12 crédits) durant l'été et l'adhésion au Peps (carte de membre) doit être valide pour l'été au complet (3 mois). L'étudiant à temps partiel peut payer les crédits manquants pour obtenir ses 12 crédits.

Le rabais ne sera pas consenti dans les cas suivants:

- si l'équipe ne vient pas payer lors des journées prévues pour le paiement;
- pour les joueurs qui feront valider leur carte après le 13 mai et pour les joueurs membres qui pourraient s'ajouter à l'équipe après la remise de la liste officielle.
- pour les joueurs dont on ne peut vérifier le statut par manque d'informations sur la liste officielle.

Veuillez prendre note que si un rabais a été donné à une équipe et que le joueur ne joue pas de façon régulière (40% et + des parties) dans l'été, ce rabais sera enlevé sur le retour du dépôt de garantie remis au capitaine à la fin de l'été.

DÉPÔT DE GARANTIE DE 150 \$ DEMANDÉ À L'INSCRIPTION

OBJECTIFS

Le dépôt de garantie de **150 \$** sert à:

- prêter les équipements requis aux équipes et les inciter à en prendre soin (s'il y a lieu)
- payer l'amende pour les forfaits à l'équipe lésée;
- payer l'amende pour le retard à remettre les frais de participation;
- rembourser les rabais des joueurs qui ne jouent pas de façon régulière et où le capitaine avait reçu un rabais lors du paiement de l'équipe.

MODE DE REMBOURSEMENT

Le dépôt de garantie est remboursé en entier ou en partie à la fin de la saison selon les pertes encourues (voir pts précédents). Nous contacterons le capitaine à la fin de la saison pour procéder au remboursement.

L'équipe qui retire sa demande de franchise après la première partie de la saison régulière :

- ➔ Son dépôt de garantie **ne sera pas remboursé**.

Si la réserve s'épuise en cours de saison, l'équipe doit remettre un montant d'argent précisé par le coordonnateur pour continuer d'avoir droit d'emprunter l'équipement de l'équipe et de jouer ses parties.

FORFAITS

L'équipe qui ne présente pas le minimum de joueurs requis pour débuter une partie se voit soustraire un montant de son dépôt. Ce montant est crédité à l'équipe lésée.

Le montant est fixé à **50\$** par forfait à l'exception de la ligue de spikeball et de volleyball de plage 2x2 et 4x4, où le montant est fixé à **30\$** par forfait.

PERTE DE FRANCHISE

L'équipe qui ne peut plus respecter ses engagements par manque de joueurs ou l'équipe qui se voit retirer sa franchise pour des raisons disciplinaires perd toute la somme du dépôt de garantie.

PRÊT D'ÉQUIPEMENT AUX ÉQUIPES

L'équipement est emprunté au comptoir de service de l'aréna (softball), au stade TELUS (soccer, flag football et Ultimate), à l'Oasis (volleyball de plage) ou au comptoir de prêt d'équipements (près des vestiaires) pour le basketball au moyen de la carte de membre dûment validée ou d'une carte d'identification.

Équipements prêtés via le dépôt de garantie

a) ÉTÉ

Softball

Balles de pratique

Plastron

Masque

Casques protecteurs

Paire de jambières

Ensemble de chandails

Roundnet (Spikeball)

Le Spikeball (trampoline) est fourni sur place

Basketball

Ballons d'échauffement

Dossards

Soccer

Location possible de ballons d'échauffement (\$)

Location possible d'un kit de dossards au coût de 10\$

Volleyball

Ballons d'échauffement

Ultimate

Location possible d'un kit de dossards au coût de 10\$

Flag Football

Ceinture

Ballons d'échauffement

Location possible d'un kit de dossards au coût de 10\$

MODALITÉS DE STATIONNEMENT

Depuis le **1^{er} septembre 2025**, l'Université Laval a apporté des modifications à la gestion de l'ensemble des stationnements du campus.

**** Tous les stationnements sont payants en tout temps ****

Tarif préférentiel pour les ligues intra : 3,90\$ pour 3 heures

- Modification des aires de stationnement
- Nouvelles tarifications (\$)
- Nouveaux modes de paiement simplifiés



Vous pouvez consulter la page [Stationnement](#) pour suivre les mises à jour.

Pour toute question, vous pouvez communiquer à l'adresse suivante : stationnement@sc.ulaval.ca.

PROCÉDURE D'ANNULATIONS ET DE REPRISES

ANNULATIONS

Aucune décision ne sera prise avant 16h30.

À partir de 16h30, vous pouvez appeler au 418-656-7195 (message enregistré) pour connaître la décision pour la soirée.

La décision sera également affichée sur notre page Facebook des ligues intra-muros.

Toutefois, si la température est incertaine après 16h30, nous vous demandons de rappeler au 418 656-7195 avant de vous déplacer. **Le message sur Facebook ne sera pas à jour après 16h30.**

REPRISES – ÉTÉ 2026

Soccer/ Ultimate/ Flag football: les dimanches si nécessaire

Volleyball: Semaine du 26 juillet (pourrait être un autre soir que la soirée habituelle)
les dimanches a.m ou début p.m. si nécessaire

semaine du 20 juillet et les dimanches si nécessaire

Spikeball : 4 août et les dimanches si nécessaire.